Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

Délégation départementale du Loiret
Département santé environnementale et déterminants de santé

PRÉFÈTE DU LOIRET
Liberté
Égalité
Fraternité

Affaire suivie par :
Nathalie DUFRENOY
Tel : 02 38 77 31 40

Destinataire(s)

MONSIEUR LE PRESIDENT - S.E.A.SMAGY

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE GERMIGNY DES PRES

Prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine, sur l'unité de gestion de :

SIAEP ST MARTIN-GERMIGNY

Prélèvement	**00165375**	**Commune**	**GERMIGNY-DES-PRES**
Unité de gestion	0203 SIAEP ST MARTIN-GERMIGNY	**Prélevé le :**	**jeudi 24 avril 2025 à 11h02**
Installation	UDI 000619 ST MARTIN - GERMIGNY	**par :**	CARSO-EV
Point de surveillance	S 0000001442 BOURG	**Type visite :**	D2
Localisation exacte	ECOLE - CANTINE		
Motif	CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS		

Mesures de terrain

	Résultats		Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
Température de l'eau	12,8	°C				25,00
Chlore libre	<0,03	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,03	mg(Cl2)/L				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type del'analyse : D1D2M Code SISE de l'analyse : 00181261 Référence laboratoire : LSE2504-51289

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Coloration	<5	mg(Pt)/L				15,00
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	1,1	NFU				2,00
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	5	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,99	unité pH			6,50	9,00
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	268	µS/cm			200,00	1100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
Nitrites (en NO2)	<0,01	mg/L		0,50		
FER ET MANGANESE						
Fer total	94	µg/L				200,00
Manganèse total	<10	µg/L				50,00
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Antimoine	<1	µg/L		10,00		
Cadmium	<1	µg/L		5,00		
Chrome total	<5	µg/L		50,00		
Cuivre	0,052	mg/L		2,00		1,00
Nickel	<5	µg/L		20,00		
Plomb	<2	µg/L		10,00		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS						
Chlorure de vinyl monomère	0,0042	µg/L		0,50		

HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU						
Benzo(a)pyrène *	<0,0001	µg/L		0,01		
Benzo(b)fluoranthène	<0,0005	µg/L		0,10		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,00050	µg/L		0,10		
Benzo(k)fluoranthène	<0,0005	µg/L		0,10		
Fluoranthène *	<0,001	µg/L				
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<0,0005	µg/L		0,10		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,0005	µg/L		0,10		
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES						
Acrylamide	<0,10	µg/L		0,10		
Epichlorohydrine	<0,05	µg/L		0,10		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00165375)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les teneurs en plomb, cuivre et nickel ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été respectivement mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution (circulaire DGS/SD7A n°45 du 5 février 2004). La teneur en chlorure de vinyle monomère ne vaut que pour le secteur où elle a été mesurée. La présence de cette molécule est directement lié à la présence de canalisation en polychlorure de vinyle posée avant 1980, cette valeur n'est pas représentative de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

Signé à Orléans le 10 juin 2025

Pour la Directrice générale
Pour la Directrice départementale du Loiret
Le référent eaux potables et de loisirs

Nicolas BUCKENMEIER